

Conférence de presse
Les organisations faïtières contre l'initiative « Entreprises responsables »
Mardi 10 novembre 2020

Le discours prononcé fait foi.

Quatre organisations faïtières, un seul message Non à l'initiative « Entreprises responsables »

Christoph Mäder, président d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

Au nom des quatre organisations faïtières de l'économie suisse, je vous souhaite la bienvenue à cette conférence de presse. Je me présente : je suis Christoph Mäder, le président d'economiesuisse.

Permettez-moi de vous présenter les autres orateurs :

- Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse
- Fabio Regazzi, président de l'Union suisse des arts et métiers
- Markus Ritter, président de l'Union suisse des paysans
- Professeur Felix Dasser, associé et avocat chez Homburger SA

À l'instar du comité économique qui a exposé ses arguments contre l'initiative «Entreprises responsables» voici deux semaines, les faïtières de l'économie se mobilisent aujourd'hui pour mettre en avant leur position commune. En cas d'acceptation, l'initiative affectera l'ensemble de l'économie suisse et sera dommageable pour la population suisse, mais aussi pour l'environnement et les populations des pays en développement.

Nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises dans le débat et le répétons encore : les entreprises suisses soutiennent pleinement les droits humains et les normes environnementales internationales. Elles travaillent de manière équitable, légale et durable dans le monde entier. Elles ont du succès et sont ainsi un gage de prospérité et de sécurité sociale - en Suisse et à l'étranger.

L'initiative « Entreprises responsables » ignore cette importante contribution et expose nos entreprises à des menaces dangereuses en matière de responsabilité. L'initiative parle de responsabilité et séduit les électeurs en leur permettant de se donner bonne conscience. En réalité, cependant, elle méprise des États souverains et porte ainsi préjudice à la réputation de la Suisse et de nos partenaires dans des pays tiers.

Cette initiative rend considérablement plus difficile la coopération axée sur le dialogue entre les entreprises, les États et la société. Elle oblige les entreprises à modifier leur orientation commerciale. Au lieu de créer des opportunités, elles devront éviter tout risque et examiner leurs engagements, en particulier dans les pays émergents et en développement. Au final, l'initiative dessert bien davantage qu'elle ne sert, puisque les nouvelles dispositions en matière de responsabilité civile pèseraient sur la volonté des entreprises d'investir sur le terrain. En cas d'acceptation de l'initiative, des entreprises suisses pourraient faire l'objet de poursuites pour des manquements survenus à l'étranger même s'ils sont le fait de fournisseurs indépendants intégrés dans une chaîne de valeur mondiale.

Cela dit, cette initiative n'est pas seulement une mauvaise solution pour protéger l'environnement et défendre les droits humains, elle cause également des dommages considérables à l'économie, et donc à la population. Et ce, à un moment où nous sommes tous confrontés à d'énormes défis, avec un risque de faillites en série et une hausse significative du chômage. L'économie suisse ne résistera pas à un nouvel affaiblissement !

Le contre-projet indirect, en revanche, augmente sensiblement les obligations des entreprises suisses et améliore la transparence des engagements pris par celles-ci. Cette solution coordonnée à l'échelle internationale renforce la responsabilité des entreprises. Elle cible spécifiquement les risques liés au travail des enfants et aux minerais de conflit et va beaucoup plus loin que l'initiative sur les questions climatiques et sociales. Bref, le contre-projet placerait la Suisse dans le top mondial des pays luttant contre les atteintes à l'environnement et les violations des droits humains. Le contre-projet peut être mis en œuvre immédiatement et entrera en vigueur directement en cas de refus de l'initiative.

Dans le débat sur l'initiative « Entreprises responsables », nous ne discutons pas de la question de savoir si nous voulons assumer davantage de responsabilité pour les atteintes à l'environnement et les violations des droits humains. Nous le voulons tous. Nous discutons de la manière de le faire. Or il apparaît que l'initiative mise sur les mauvais instruments et qu'elle occasionnerait des dommages. Avec le contre-projet, nous atteignons l'objectif commun à la fois mieux et plus rapidement.